Nova Scotia Symbols

Symboles de la Nouvelle-Écosse

MVLTIS·HÆC·ET·ALTERA·VINCIS·

The Ancient Arms of Nova Scotia are the oldest and grandest in all the Commonwealth countries overseas. They were granted to the Royal Province of Nova Scotia in 1625 by King Charles I in support of the first British colonial effort on the Canadian mainland. The Arms were borne by the Baronets of Nova Scotia. The Scottish statesman Sir William Alexander (who named the province) established the British territorial claims which were later realized. The complete Armorial Achievement includes the Arms, surmounted by a royal helm with a blue and silver scroll or mantling representing the royal cloak. Above is the crest of heraldic symbols: two joined hands, one armoured and the other bare, supporting a spray of laurel for peace and thistle for Scotland. On the left is the mythical royal unicorn and on the right a 17th-century representation of the North American Indian. Above, the motto reads: One defends and the other conquers. Entwined with the thistle of Scotland at the base is the mayflower, floral emblem of Nova Scotia, which was added in 1929.

Les armes de la Nouvelle-Écosse sont les plus anciennes et les plus grandioses de tous les pays du Commonwealth d'outre-mer. Elles furent accordées en 1625 par le roi Charles I à la Province Royale de la Nouvelle-Écosse pour avoir participé au premier effort de colonisation britannique dans la partie continentale de la Nouvelle-Écosse. Ces armes furent portées par les baronnets de la Nouvelle-Écosse. L'homme d'État écossais, sir William Alexander, qui donna à la province le nom de Nouvelle-Écosse, établit les revendications territoriales des Britanniques, et celles-ci se réalisèrent plus tard. Les armoiries se composent de l'écu, surmonté du casque royal, orné d'un lambrequin bleu et argent représentant la mante royale. Au-dessus se trouvent des emblèmes héraldiques : deux mains jointes, l'une gantée de mailles et l'autre nue, tenant une branche de laurier, symbole de la paix, et un chardon, symbole de l'Écosse. L'écu est entouré, à gauche, de la mythique licorne royale, à droite, d'une représentation du 17e siècle de l'Amérindien du Nord, en haut, de la devise (« L'un défend et l'autre conquiert ») et, en bas, du chardon de l'Écosse et de la fleur de mai, devenue emblème floral de la Nouvelle-Écosse en 1929.

The Arms of Nova Scotia represent a unique union of the Royal and National Arms of Scotland. When King Charles I granted these Arms in 1625, it was considered a mark of royal favour. The blue cross on a field of white or silver is the cross of Saint Andrew from the National Arms, but with the colors reversed. The shield of the Royal Arms contains the royal lion within a double red border on a field of yellow or gold and is at the centre.

Records of the Ancient Arms of Nova Scotia disappeared with the loss of the early Lyon Register during the English Civil War. They were not re-entered by the Lyon Court until after 1805.

Nova Scotia's interest in the ancient Arms languished until undistinguished new Arms were substituted in 1868. Resistance to the new Arms grew, however. While ceremonies in 1921 marked the 300th anniversary of the province's Royal Charter, historians and scholars meeting in Annapolis Royal successfully petitioned the provincial government to seek restoration of the ancient Arms of Nova Scotia.

Les armes de la Nouvelle-Écosse furent accordées par le roi Charles I en 1625, ce qui fut considéré comme une marque de faveur royale. Ces armes sont une unique combinaison des armes royales et des armes nationales de l'Écosse. La croix d'azur (bleue) sur champ d'argent (blanc) est la croix de Saint-André des armoiries de l'Écosse, mais avec inversement des couleurs. L'écu des armoiries royales porte, en son centre, le lion royal entouré d'une double bordure de gueules (rouge), sur champ d'or (jaune).

Toute trace des anciennes armoiries de la Nouvelle-Écosse disparut en même temps que le Lyon Register pendant la Guerre civile d'Angleterre et elles ne furent réenregistrées par la Cour de Lord Lyon, roi d'armes d'Écosse, qu'après 1805.

La Nouvelle-Écosse se désintéressa peu à peu de ces armoiries jusqu'à ce que de nouvelles armoiries, dénuées de prestige, leur soient substituées en 1868, suscitant de plus en plus de résistance au cours des années. En 1921, aux cérémonies du 300^{e} anniversaire de la charte royale, des historiens et des érudits réunis à Annapolis Royal réussirent à convaincre le gouvernement de chercher à restaurer les Anciennes armes de la Nouvelle-Écosse.

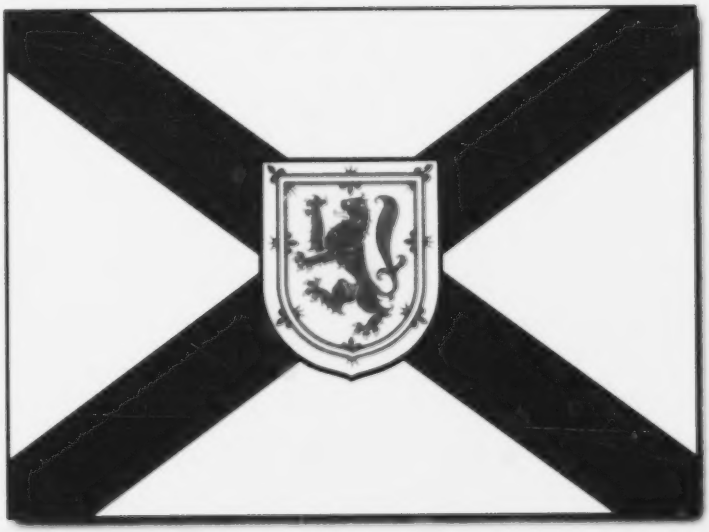

103-04473/

The graceful flag of Nova Scotia was the first flag in the overseas Commonwealth to be authorized by Royal Charter. It is derived from the ancient Arms granted in 1625 by King Charles I. In response to a petition of the province in 1929, a Royal Warrant of King George V revoked the modern Arms that had been put in place with Confederation. The Ancient and Honourable Arms were restored to be "borne for the said Province of Nova Scotia upon Seals, Shields, Banners or otherwise according to the Laws of Arms." The flag consists of Arms, with the cross of Saint Andrew extended in a rectangle three-quarters as wide as its length. It is a symbol of the Crown in the right of the province, and its use today is determined by the Lieutenant-Governor-in-Council. It is now flown on provincial buildings, and on public and private flagstaffs throughout the province. Its first usage in the modern era was on the high seas, when it flew at the masthead of many Nova Scotian merchant ships in the boisterous age of sail.

Le gracieux drapeau de la Nouvelle-Écosse fut le premier drapeau autorisé par une charte royale dans le Commonwealth d'outre-mer. Il est dérivé des Anciennes armes accordées en 1625 par le roi Charles I. En effet, en 1929, suite à une pétition de la province, les armoiries modernes qui avaient été mises en place au moment de la Confédération, furent révoquées par un brevet du roi George V. Les armoiries anciennes et honorables furent donc restaurées pour « figurer sur les sceaux, les boucliers et les bannières de ladite province de Nouvelle-Écosse et pour être portées selon la Loi des armes ». Le drapeau est un rectangle trois quarts de fois plus large que long, occupé par la croix de Saint-André et, en son centre, par les armes de la province. C'est le symbole de la Couronne dans la province, et son usage est aujourd'hui déterminé par le Lieutenant-gouverneur en conseil. Il flotte de nos jours sur les édifices provinciaux et à des endroits publics et privés de toute la province. C'est à l'âge tumultueux de la marine à voile qu'il commença à être utilisé : par de nombreux navires marchands battant pavillon néo-écossais.

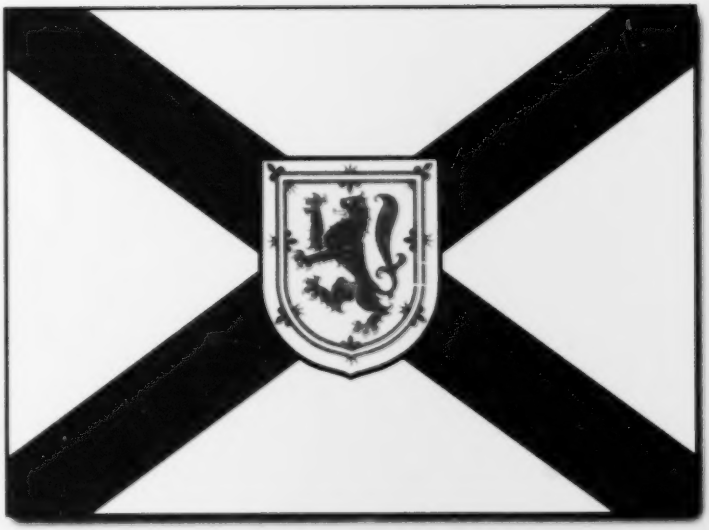

103-04473/

The graceful flag of Nova Scotia was the first flag in the overseas Commonwealth to be authorized by Royal Charter. It is derived from the ancient Arms granted in 1625 by King Charles I. In response to a petition of the province in 1929, a Royal Warrant of King George V revoked the modern Arms that had been put in place with Confederation. The Ancient and Honourable Arms were restored to be "borne for the said Province of Nova Scotia upon Seals, Shields, Banners or otherwise according to the Laws of Arms." The flag consists of Arms, with the cross of Saint Andrew extended in a rectangle three-quarters as wide as its length. It is a symbol of the Crown in the right of the province, and its use today is determined by the Lieutenant-Governor-in-Council. It is now flown on provincial buildings, and on public and private flagstaffs throughout the province. Its first usage in the modern era was on the high seas, when it flew at the masthead of many Nova Scotian merchant ships in the boisterous age of sail.

Le gracieux drapeau de la Nouvelle-Écosse fut le premier drapeau autorisé par une charte royale dans le Commonwealth d'outre-mer. Il est dérivé des Anciennes armes accordées en 1625 par le roi Charles I. En effet, en 1929, suite à une pétition de la province, les armoiries modernes qui avaient été mises en place au moment de la Confédération, furent révoquées par un brevet du roi George V. Les armoiries anciennes et honorables furent donc restaurées pour « figurer sur les sceaux, les boucliers et les bannières de ladite province de Nouvelle-Écosse et pour être portées selon la Loi des armes ». Le drapeau est un rectangle trois quarts de fois plus large que long, occupé par la croix de Saint-André et, en son centre, par les armes de la province. C'est le symbole de la Couronne dans la province, et son usage est aujourd'hui déterminé par le Lieutenant-gouverneur en conseil. Il flotte de nos jours sur les édifices provinciaux et à des endroits publics et privés de toute la province. C'est à l'âge tumultueux de la marine à voile qu'il commença à être utilisé : par de nombreux navires marchands battant pavillon néo-écossais.

The Order of Nova Scotia is Nova Scotia's highest honour. It is awarded to Nova Scotians who have made an outstanding contribution to the cultural life or social or economic well-being of the province, have made an outstanding achievement, or have excelled in any field of endeavour, to the benefit of the people of the province or elsewhere.

The medal is in the form of the five-petalled mayflower, which has been a patriotic symbol for Nova Scotia as far back as 1820. At the heart of the flower is the Shield of Arms for Nova Scotia, which were granted in 1625. They bring together elements from both the royal and national arms of Scotland. The shield is surmounted by St. Edward's crown, which was chosen by Queen Elizabeth II as part of the royal insignia.

The colours of the medal are those found in the Nova Scotia tartan, while the ribbon of blue, gold, white, and red mirrors the colours of the provincial flag.

Up to five new members are named to the Order of Nova Scotia each year. They are chosen by an independent advisory council from nominations received from the public. The Order of Nova Scotia was established in 2002.

L'Ordre de la Nouvelle-Écosse est la plus haute distinction néo-écossaise. Il est décerné aux Néo-Écossais qui ont fait une contribution exceptionnelle à la vie culturelle ou au bien-être social ou économique de la province, qui ont réalisé un exploit remarquable ou qui ont excellé dans un domaine donné, au profit des habitants de la province ou d'ailleurs.

La médaille a la forme d'une fleur de mai à cinq pétales, qui est le symbole patriotique de la Nouvelle-Écosse depuis 1820. Au cœur de la fleur, on trouve l'écusson des armoiries de la Nouvelle-Écosse, qui ont été octroyées en 1625. Elles réunissent des éléments issus des armoiries royales et nationales d'Écosse. L'écusson est surmonté de la couronne de Saint-Édouard, qui avait été choisie par la reine Elizabeth II pour faire partie de l'insigne royale.

Les couleurs de la médaille sont celles du tartan néo-écossais, tandis que le ruban bleu, or, blanc et rouge reflète les couleurs du drapeau provincial.

Chaque année, un maximum de cinq nouveaux membres sont nommés à l'Ordre de la Nouvelle-Écosse. Ils sont choisis par un conseil consultatif indépendant parmi des candidats proposés par le public. L'Ordre de la Nouvelle-Écosse fut établi en 2002.

The mace is the elegant and ancient symbol of the Royal Authority, delegated in Nova Scotia to the House of Assembly. Originally a battle weapon, carried by the royal bodyguard when medieval English kings conducted their own assemblies, the mace became emblematic of the transfer of power to the English Parliament. As the Speaker became responsible to the House rather than the King, the power of the Crown was represented in the ceremonial mace. When the Nova Scotia Assembly is in session, the mace is the Speaker's authority to conduct the business of the House, and is always in the care of the Sergeant-at-Arms.

The present mace was a gift to the House of Assembly, in 1930, from the Chief Justice of Nova Scotia, the Honourable Robert E. Harris and Mrs. Harris. It is silver gilt and 1.2 metres (four feet) tall. Depicted in the glittering surfaces of the mace are the Royal Crown, the Armorial Achievement of Nova Scotia, the Great Seal of the Province, and the floral emblem of Nova Scotia, the mayflower.

La masse est l'élégant symbole de l'autorité royale, déléguée en Nouvelle-Écosse à la Chambre d'assemblée (l'Assemblée législative). La masse était, au Moyen Âge, une arme de guerre que portait le garde du corps royal lorsque les rois d'Angleterre dirigeaient leur propre assemblée, puis devint l'emblème du transfert des pouvoirs au Parlement anglais. Lorsque le Président devint responsable devant la Chambre et non devant le Roi, la masse de cérémonie représenta le pouvoir de la Couronne. Lorsque l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse siège, la masse représente l'autorité du Président de la chambre, et elle est toujours sous la garde du Sergent d'armes.

La masse actuelle a été donnée à l'Assemblée législative, en 1930, par le Juge en chef de la Nouvelle-Écosse, l'honorable Robert E. Harris, et par Mme Harris. Elle est plaquée argent et mesure 1,2 mètres (quatre pieds) de haut. Dans le métal poli de la masse sont gravés la couronne royale, les armoiries de la Nouvelle-Écosse, le grand sceau de la province et l'emblème floral de la Nouvelle-Écosse, la fleur de mai.

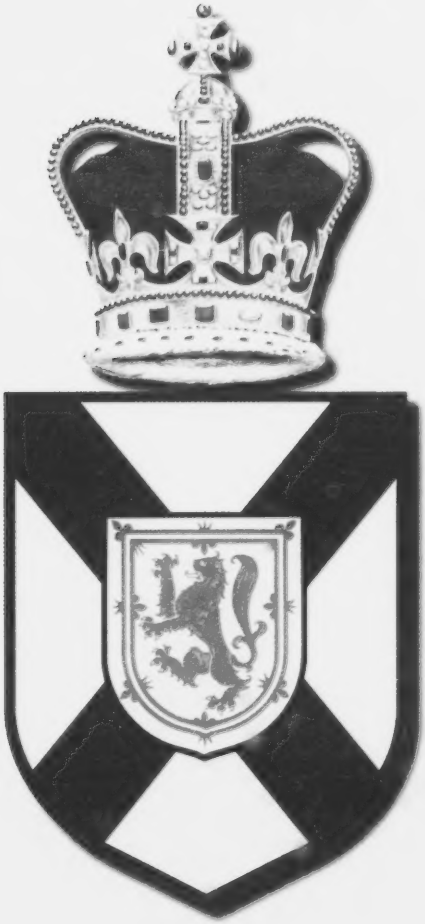

The Speaker of the Nova Scotia House of Assembly and branches of the Speaker's administration, such as Select Committees and the Legislative Library, are identified by the House of Assembly Crest.

This crest is derived from the Shield of Arms for the province with the addition of St. Edward's crown placed at the top of the shield. This crown, which appears in many items of contemporary use throughout Great Britain and the Commonwealth, was chosen by Her Majesty, Queen Elizabeth II as part of the Royal insignia.

The historic links between Nova Scotia and Great Britain are remembered in the use of the House of Assembly Crest on stationery, House of Assembly publications, and Select Committee reports.

Cet emblème est réservé au président de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse et aux services de l'administration, comme les Comités spéciaux et la Bibliothèque de l'assemblée.

Il se compose de l'écu de la province, surmonté de la couronne de Saint-Édouard. Cette couronne, choisie par Sa Majesté la reine Elisabeth II comme emblème de la monarchie, est couramment utilisée en Grande-Bretagne et dans les pays du Commonwealth.

Cet emblème, qui figure sur le papier à lettre, les publications de l'Assemblée législative et les rapports des Comités spéciaux, traduit les liens historiques qui unissent la Nouvelle-Écosse à la Grande-Bretagne.

NOVA SCOTIA

In 1996 the Government of Nova Scotia adopted the flag symbol as the centerpiece of the new provincial Visual Identity Program. Its heritage lies in the flag of the province. Graphic modifications were made in 2002 to update and simplify the mark and to make it unique.

This symbol is now used by Nova Scotia government departments and the majority of agencies and commissions for stationery, advertising, signage, publications, the Internet, multi-media presentations, exhibits, and displays as the consistent visual form by which the province identifies itself both within government and to the public.

Use of the Armorial achievement (coat of arms) is retained for the Premier, royal commissions, ministers, the judiciary, Cabinet committees, and use in legislative printing.

En 1996, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a adopté un nouveau Programme d'identité visuelle axé sur le symbole du drapeau. Il trouve son origine dans le drapeau de la province. Des modifications graphiques ont été apportées en 2002 pour actualiser et simplifier ce symbole et lui donner un caractère unique.

Le symbole est aujourd'hui utilisé par les ministères et la majorité des organismes et des commissions du gouvernement de la Nouvelle-Écosse sur le papier à en-tête et les affiches, ainsi que dans la publicité, les publications, les sites Internet, les présentations multimédia, les expositions et les présentations; il représente visuellement et de manière uniforme l'identité de la province à la fois au sein du gouvernement et auprès du public.

Le Premier ministre, les commissions royales, les ministres, la magistrature, les comités du Cabinet et les publications législatives continuent toutefois à utiliser les armoiries de la province.

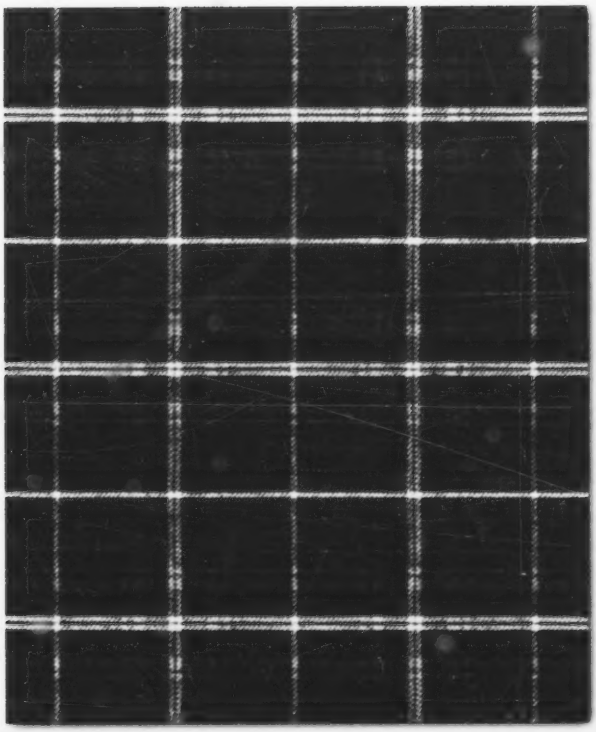

The Nova Scotia Tartan was the first provincial tartan in Canada. It reflects the profound contribution of the Scots to the founding of Nova Scotia, and the pioneer settlement of the old Royal Province. The very name Nova Scotia resounds with early Scottish colonial ambition; in Jacobean Latin it meant New Scotland. Being one among many large groups of settlers in the 18th and 19th centuries, the Scots brought with them the powerful lore of the Highlands. From this, the folk art revival of the present century brought forth Nova Scotia's recent emblem. Originally designed by Bessie Murray in 1953 for the agricultural exhibition in Truro, the popular tartan was adopted by the province in 1955 through an Order in Council. It was later submitted for approval of the Court of the Lord Lyon King of Arms and, in 1956, was registered with Her Majesty's Register Office in Edinburgh, Scotland. In 1964, the Tartan Act was passed by the House of Assembly. A district tartan that may be worn by anyone, its blue and white are for the surf-ridden sea, greens for the forests, red for the royal lion on the Arms of Nova Scotia, and gold for the province's historic Royal Charter.

Premier tartan provincial adopté au Canada, le tartan de la Nouvelle-Écosse reflète l'importance du rôle qu'ont joué les Écossais dans la colonisation de l'ancienne Province royale. Le nom « Nouvelle-Écosse » est très évocateur des origines de la province. Au 18^{e} et au 19^{e} siècles, divers groupes de colons s'installèrent, dont les Écossais qui apportaient avec eux la culture et les traditions des Highlands.

Conçu en 1953 par Bessie Murray pour l'exposition agricole de Truro, le tartan fut adopté par la province en 1955 par un décret. Il fut par la suite de nouveau soumis à l'approbation de la Cour de Lord Lyon, roi d'armes d'Écosse, et, en 1956, fut enregistré au bureau de l'enregistrement de sa majesté, à Édimbourg (Écosse). En 1964, l'Assemblée législative passa une loi d'adoption du tartan. Le port du tartan est permis à tout le monde. Ses couleurs sont le bleu et le blanc, évoquant la mer et l'écume des vagues, le vert pour les forêts, le rouge pour le lion royal des armes de la Nouvelle-Écosse et l'or pour la charte historique de la province.

The delicate pink mayflower, blooming in the forest glades in early spring, signifies Nova Scotia's coming of age. As far back as 1820 the mayflower emerged as a native patriotic symbol, suggesting high achievement in the face of adversity. The humble evergreen from the native countryside blossoms amid the last remaining snows of winter. From the 1830s through the end of the century, the emblematic mayflower was celebrated in songs, poetry, and political oratory. It graced the Lieutenant-Governor's chain of state, the stamps and coins of the province, and the decorative brass of its militia. Citizens displayed it on lapels and banners, and at least two newspapers were named for the mayflower. In 1901 by an Act of the Legislature, the Trailing Arbutus *(Epigaea repens)*, commonly known as the mayflower, was declared to be the Provincial Flower of Nova Scotia, and to have been so from time immemorial.

Cette fleur d'un rose délicat, qui fleurit dans les clairières au début du printemps, symbolise le passage à l'âge adulte de la Nouvelle-Écosse. Dès 1820, la fleur de mai était le symbole patriotique du triomphe contre l'adversité. Cette humble plante vivace, indigène à la Nouvelle-Écosse, fleurit au tout début du printemps, avant la disparition totale des dernières neiges de l'hiver. Des années 1830 à la fin du siècle dernier, la fleur de mai était chantée dans des chansons, des poèmes, des déclamations politiques, etc. Elle ornait la chaîne d'état du lieutenant-gouverneur, les timbres et les pièces de monnaie de la province ainsi que les cuivres décoratifs de la milice provinciale. Les citoyens la portaient en épinglette, en décoraient leurs bannières, et au moins deux journaux ont porté le nom de Mayflower (fleur de mai). L'épigée rampante (Epigaea repens), connue sous le nom de fleur de mai, est l'emblème floral de la Nouvelle-Écosse depuis la loi d'adoption passée par l'Assemblée législative en 1901.

The wild blueberry is a significant part of our provincial heritage and natural vegetation and has been the key to a remarkable story of economic growth and development in Nova Scotia.

Wild blueberries are native to Nova Scotia, and throughout the course of history have always been very popular. Originally found in the wild, and picked by hand, this fruit is now widely cultivated and many fields are harvested with machines. Over the past 50 years, with the development of new agricultural and management methods and improvements in processing, shipping, and marketing, a commercial wild blueberry industry has grown from a small local fresh market to become a significant frozen food export business. Nova Scotia's wild blueberries are sold in over 20 countries around the world, and the industry makes a substantial contribution to the economy. The province is one of five regions in Canada where wild blueberries can be grown and is the largest producer of wild blueberries in the country.

On January 11, 1996, the wild blueberry was declared the Provincial Berry of Nova Scotia by an Act of the House of Assembly.

Photograph courtesy of the Nova Scotia Department of Agriculture and Marketing

---

Élément important de notre patrimoine provincial et de notre flore naturelle, le bleuet sauvage est une source de croissance économique remarquable en Nouvelle-Écosse.

Les bleuets sauvages poussent à l'état naturel en Nouvelle-Écosse et ont toujours été très populaires. Ils poussent encore à l'état sauvage, mais ils sont de nos jours cultivés, et bien souvent récoltés à la machine. Depuis 50 ans, grâce à la modernisation des méthodes agricoles et des techniques de gestion ainsi qu'à l'amélioration des méthodes de traitement, d'expédition et de commercialisation, l'industrie du bleuet est passée du stade de la petite exploitation vendant des produits frais au stade de l'exportation à grande échelle de produits surgelés. Les bleuets de la Nouvelle-Écosse se vendent dans plus de 20 pays, et leur production est un élément important de l'économie de la province. Il y a au Canada cinq régions où l'on peut cultiver les bleuets sauvages, la Nouvelle-Écosse étant le plus grand producteur.

C'est la baie emblématique de la Nouvelle-Écosse depuis la loi d'adoption passée par l'Assemblée législative le 11 janvier 1996.

Photographie fournie par le ministère de l'Agriculture et du marketing de la Nouvelle-Écosse

The Red Spruce—like its native province—has many remarkable traits. It can thrive in a variety of places, from bogs to rocky shallow soils. In favourable sites it can exceed 30 metres (100 feet) in height, though its average is 25 metres (80 feet). Unlike most conifers, it can survive for decades in deep shade and rebound after the forest has been thinned to thrive for one or two more centuries. It does not cast seed or regenerate naturally for at least 75 to 100 years, though it can live as long as 400 years. It is the number one sawn lumber product of the province, and second in pulpwood.

The magnificent Red Spruce has always played an important part in Nova Scotia's history. In the early days of shipbuilding when white pine was scarce, our craftsmen turned to the Red Spruce. When pioneers were fighting off scurvy, the new twigs of the Red Spruce steeped and fermented in water provided the cure. Today, it is a mainstay of our economy—and a proud symbol for all Nova Scotians. The Red Spruce represents the strength and versatility of the people of Nova Scotia. It was declared the Provincial Tree in 1988 by an Act of the House of Assembly.

Tout comme sa province natale, l'épinette rouge a beaucoup de traits remarquables. Elle pousse dans des milieux très divers (marécages, sols rocheux très minces, etc.). Dans un milieu favorable, elle peut atteindre des hauteurs de 30 mètres (100 pieds), mais sa hauteur moyenne est de 25 mètres (80 pieds). Contrairement à la plupart des conifères, l'épinette rouge est en mesure de vivre pendant des dizaines d'années dans des endroits privés de soleil et de reprendre de la vigueur, pour un ou deux siècles de plus, dès que la forêt a été éclaircie. Elle ne produit de graines et ne se reproduit naturellement qu'au bout de 75 à 100 ans, même si elle vit facilement 400 ans. C'est la première source de bois de sciage de la province et la deuxième source de pâte à papier.

La magnifique épinette rouge a toujours joué un rôle très important dans l'histoire de la Nouvelle-Écosse. Aux premiers jours des constructions maritimes, les artisans eurent recours à l'épinette rouge pour pallier au manque de pin blanc. Les pionniers se servaient de jeunes branches d'épinette rouge, infusées et fermentées dans l'eau, pour lutter contre le scorbut. De nos jours, c'est un des piliers de notre économie et un symbole dont tous les Néo-Écossais peuvent être fiers. L'épinette rouge symbolise la force et l'adaptabilité des Néo-Écossais. C'est l'arbre emblématique de la Nouvelle-Écosse depuis la loi d'adoption passée par l'Assemblée législative en 1988.

The Nova Scotia Duck Tolling Retriever

The Nova Scotia Duck Tolling Retriever, the smallest of all retrievers, is a purely Canadian breed. Known for its intelligence and endurance, as well as being an excellent pet, this medium size dog tolls, or lures, the game, rather than retrieving it. It entices waterfowl to get within range of the hunter in his blind.

The Nova Scotia Duck Tolling Retriever has been bred in Nova Scotia for more than a hundred years and was given its Canadian Kennel Club designation as an official breed in 1945. For many years tollers were seldom seen outside the Maritimes, but this is no longer the case. For some, the breed came of age in 1980, when two Nova Scotia Duck Tolling Retrievers were awarded Best in Show at championship events that included many breeds.

The Nova Scotia Duck Tolling Retriever was declared the Provincial Dog in 1995 by an Act of the House of Assembly.

Le retriever de Nouvelle-Écosse

Chien de race purement canadienne, le retriever de Nouvelle-Écosse est le plus petit de tous les retrievers. Connu pour son intelligence et son endurance ainsi que pour ses qualités domestiques, ce chien de taille moyenne lève le gibier au lieu de le rapporter. Dans la chasse à l'affût, il amène les oiseaux aquatiques à portée de fusil.

Élevé en Nouvelle-Écosse depuis plus de cent ans, le Retriever de Nouvelle-Écosse a été officiellement désigné comme race par le Club canin canadien en 1945. Pendant longtemps, on ne voyait guère de retrievers de Nouvelle-Écosse en dehors des Maritimes, mais ce n'est plus le cas. Pour certains, cette race a vraiment gagné ses lettres de noblesse en 1980, lorsque deux retrievers de Nouvelle-Écosse ont gagné la première place à des championnats auxquels participaient de nombreuses races canines.

C'est l'emblème canin de la Nouvelle-Écosse depuis la loi d'adoption passée par l'Assemblée législative en 1995.

The Osprey

The osprey is a bird of prey that is smaller than an eagle, but larger than a hawk. They can be seen hovering in coastal areas, as they hunt for fish in bays, lakes, and rivers. They make a spectacular feet-first dive for prey and then, with their powerful wings, rise up from the water carrying the fish in their talons. They feed primarily on tomcod and flounder, or, in fresh water, they can be seen to catch suckers, perch, and gaspereau.

Their nests, which are used from year to year, are massive bundles of sticks, often quite conspicuous in dead trees, power poles, and even cliff tops. Ospreys migrate south in the fall, to the southern United States and Central and South America. Second-year birds remain in the wintering grounds over summer while the adults return to breed. There are currently about 400 breeding pairs in the province.

The osprey was declared the Provincial Bird by an Act of the House of Assembly in 1994.

Photograph courtesy of the Nova Scotia Museum

Le balbuzard

Le balbuzard est un oiseau de proie plus petit que l'aigle, mais plus gros que le faucon. On le voit souvent survoler les baies, les lacs et les rivières, à la recherche de poissons. Dès qu'il en voie un, il fait un plongeon spectaculaire, les pattes les premières, et d'un puissant coup d'ailes, s'élève dans les airs, le poisson entre les serres. Il se nourrit principalement de petite morue et de poissons plats et, lorsqu'il pêche en eau douce, de meunier noir, de perche et de gaspareau.

Le nid, réutilisé d'une année à l'autre, est un énorme tas de brindilles, souvent très visible, dans un arbre mort, ou même au sommet d'un poteau électrique ou d'une colline. Les balbuzards quittent nos régions à l'automne et passent l'hiver dans le sud des États-Unis, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Les jeunes dans leur deuxième année passent l'été dans les quartiers d'hiver tandis que les adultes retournent pour se reproduire. Il y a à l'heure actuelle environ 400 couples de balbuzards d'âge reproducteur en Nouvelle-Écosse.

Le balbuzard est l'oiseau emblématique de la Nouvelle-Écosse depuis la loi d'adoption passée en 1994 par l'Assemblée législative.

Photographie fournie par le Musée de la Nouvelle-Écosse

Bluenose II is Nova Scotia's sailing ambassador; she is a replica of the famous schooner *Bluenose* (1921–46) and is a worthy tribute to her predecessor. She is 43.5 metres (143 feet) in length and was launched from the Lunenburg shipyard of Smith and Rhuland in July 1963. Six months later, on her maiden voyage, she fought for her life in winds gusting to 190 kilometres per hour (120 miles per hour). Captain Angus Walters—the man who piloted the original *Bluenose* to racing fame—was on board for this inaugural run to the West Indies; he said it was one of the worst storms he had ever experienced.

Naturally, the speed of the *Bluenose II* is compared to that of the original schooner. However, she was not built to challenge the glorious triumphs of her namesake, but to commemorate them.

Réplique de la célèbre goélette Bluenose (1921 - 1946) dont il est le digne successeur, le Bluenose II (43,5 mètres ou 143 pieds de long) est l'ambassadeur nautique de la Nouvelle-Écosse. Il fut lancé aux chantiers maritimes de Smith and Rhuland, à Lunenburg, en 1963. Six mois plus tard, pendant son voyage inaugural, il dût affronter des vents violents, soufflant en rafales jusqu'à 190 kilomètres (120 milles) à l'heure. Le commandant Angus Walters, qui avait fait gagner au premier Bluenose de célèbres courses et se trouvait à bord pendant ce voyage inaugural jusqu'aux Antilles, déclara qu'il n'avait jamais vu pareille tempête de sa vie.

Bien qu'on ne puisse s'empêcher de comparer la vitesse du Bluenose II à celle de son prédécesseur, il faut savoir que le Bluenose II n'a pas été construit pour rivaliser avec son homonyme, mais pour en commémorer les prouesses.

Agate

Agate is a variegated and banded form of quartz, usually found in concentric bands with a beautiful translucency. It is used for jewellery and for viewing as a "collectible." White and grey are common colours for agate, but blue and other colours may be found. Moss and banded agate are very delicate and beautiful.

All of the varied forms of agate are common in the dark-coloured basalt flows of Jurassic age. These basalts form the spectacular hills around the Bay of Fundy and represent rock units deposited during the time of dinosaurs in Nova Scotia. Agate is the birthstone for May, the month in which Nova Scotia's provincial flower, the mayflower, first blooms. On November 23, 1999, agate was declared the Provincial Gemstone of Nova Scotia by an Act of the House of Assembly.

L'agate est une variété zonée et panachée de quartz, translucide, qui se présente généralement en zones concentriques. Elle est utilisée en bijouterie mais elle intéresse aussi les collectionneurs. L'agate est le plus souvent blanche ou grise, mais il en existe aussi des variétés bleues ou d'autres couleurs. L'agate mousse et l'agate zonée sont particulièrement belles et d'une grande délicatesse.

On trouve communément toutes les formes d'agate dans les coulées basaltiques de l'ère jurassique, en particulier dans les spectaculaires coulées de couleur sombre, formées en Nouvelle-Écosse à l'époque des dinosaures, qui bordent la baie de Fundy. L'agate est la pierre de naissance du mois de mai, mois où commence à fleurir l'emblème floral de la Nouvelle-Écosse : l'épigée rampante ou fleur de mai. L'agate a été désignée pierre gemme provinciale, le 23 novembre 1999, par une loi de l'assemblée législative de la Nouvelle-Écosse.

The beautiful wheat-sheaf structures in white, grey, yellow, or brownish-red identify the mineral stilbite. It is one of the minerals from the zeolite group, abundant in the Jurassic-aged basalt flows along the Bay of Fundy and Minas Basin. Stilbite is sometimes found in older basalt flows elsewhere in the province. Nova Scotia stilbite is noted widely in mineral books for its beautiful crystals, pleasing colours, and relative abundance.

Stilbite and the other zeolites are excellent natural filters because of their structure and chemically sticky surfaces. They have many diverse uses from water softeners and filter components to molecular sponges. On November 23, 1999, stilbite was declared the Provincial Mineral of Nova Scotia by an Act of the House of Assembly.

Cette zéolite, dont les cristaux souvent groupés en gerbes sont blancs, gris, jaunes ou rougeâtres, est abondante dans les coulées basaltiques de l'ère jurassique qui bordent la baie de Fundy et le bassin Minas, et on en trouve parfois dans des coulées basaltiques plus anciennes, dans d'autres régions de la province. La stilbite de Nouvelle-Écosse est connue pour ses superbes cristaux, ses couleurs attrayantes et son abondance relative. La stilbite et les autres zéolites sont d'excellents filtres naturels en raison de leur structure et de leur composition chimique qui rend leur surface gluante. Elles ont de nombreuses applications : adoucisseurs d'eau, composante de filtres, éponges moléculaires, etc. La stilbite a été désignée emblème minéral provincial, le 23 novembre 1999, par une loi de l'assemblée législative de la Nouvelle-Écosse.

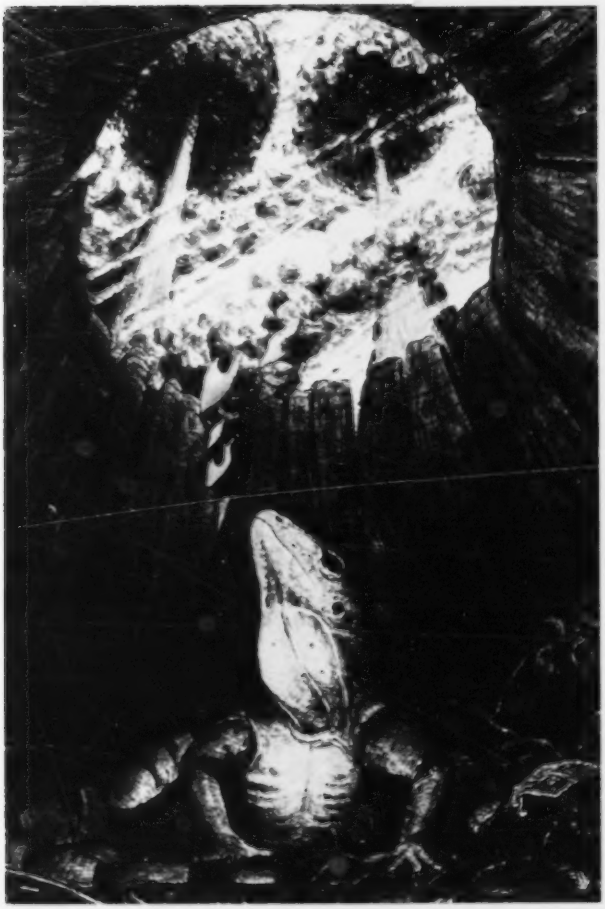

Nova Scotia's provincial fossil, *Hylonomus lyelli*, is the oldest known reptile in the world. Dating back 315 million years, it is the ancestor of subsequent reptiles, including dinosaurs and, much later, mammals. The fossilized bones of *Hylonomus lyelli* have been found in the fossil remains of hollowed-out tree stumps at the famous fossil cliffs of Joggins, NS.

Nova Scotia–born geologist Sir William Dawson first discovered *Hylonomus lyelli* in the mid-1800s. The name *Hylonomus* derives from a combination of the Greek word for 'wood' and the Latin word for 'mouse'. *Lyelli* is in honour of Dawson's mentor, Sir Charles Lyell, British author of the *Principles of Geology* and one of the most influential geologists of the 19th century.

Hylonomus lyelli looked very similar to modern lizards. It had a very slender body and reached 20 centimetres in length, including the tail. *Hylonomus lyelli* was an insectivore and used its small, sharp teeth to feed on millipedes and insects.

Hylonomus lyelli was declared the Provincial Fossil of Nova Scotia in 2002 by an Act of the House of Assembly.

Illustration by Steve Greb at the Kentucky Geological Survey

Le Hylonomus lyelli, fossile provincial de la Nouvelle-Écosse, est le plus ancien reptile connu dans le monde. Le Hylonomus lyelli, qui remonte à 315 millions d'années, est l'ancêtre des reptiles plus récents, y compris les dinosaures et, beaucoup plus tard, les mammifères. On a découvert des os fossilisés de Hylonomus lyelli dans les restes fossiles de souches d'arbre évidées dans les célèbres falaises fossiles de Joggins, en Nouvelle-Écosse.

Sir William Dawson, géologue originaire de la Nouvelle-Écosse, fut le premier à découvrir le Hylonomus lyelli vers le milieu du 19^{e} siècle. Le terme Hylonomus vient d'une combinaison du mot grec pour «bois» et du mot latin pour «souris». Le mot Lyelli est en l'honneur du mentor de Dawson, Sir Charles Lyell, britannique, auteur de l'ouvrage *Les principes de géologie* et l'un des plus importants géologues du 19^{e} siècle.

Le Hylonomus lyelli ressemblait beaucoup aux lézards de notre époque. Il avait un corps très mince pouvant atteindre 20 centimètres de long, y compris la queue. Le Hylonomus lyelli était insectivore et utilisait ses petites dents pointues pour se nourrir de mille-pattes et d'insectes.

Le Hylonomus lyelli fut déclaré fossile provincial de la Nouvelle-Écosse en 2002 par une loi de l'assemblée législative provinciale.

Illustration par Steve Greb du Kentucky Geological Survey

Photo: Chris Reardon

Province House, Halifax
Nova Scotia (Nouvelle-Écosse)
Canada

Editor/Texte Elizabeth Lee, Communications Nova Scotia **French Translation/traduit de l'anglais par** Anne Williams & Claudine Bertin, Access Translation Inc.
Graphic Design/conception graphique Chris Cotton, Communications Nova Scotia **Photography/photographie** Communications Nova Scotia unless otherwise noted/sauf indication contraire
Cover Illustration/couverture J.E. Woolford, 1879. Courtesy of the NS Museum/Avec la permission du Musée de la Nouvelle-Écosse

© Copyright 2003, Province of Nova Scotia ISBN 0-88871-795-4